

syndicat

**GAVE & BAÏSE**

eau & assainissement

# Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du service public d'assainissement collectif

## Exercice 2020

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif des eaux usées pour l'exercice 2020 présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 6 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un le six octobre à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente à ABOS, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CAZALÈRE, Président.

**Étaient présents** : CAZENAVE Bernard et LESCOUTE Thierry (ABIDOS). CAZALÈRE Jean-Pierre et CASOURANCQ Jean-Marc (ABOS). CHAMPETIER DE RIBES Jean et DIMMOCK Nicola (ARGAGNON). NÈGRE Jérôme et ARMENGOL Fabrice (BIRON). BARET Vincent (CARDESSE). POUSTIS Henri et LEBRET Anne-Marie (CASTÉTIS). LARRADET Monique et SANCHEZ Lionel (CUQUERON). NOUSTY Isabelle (LACOMMANDE). CILLAIRE Gervais et CAZENAVE Sylvain (LACQ). MAYSONNAVE Jean-Marc (LAGOR). GOBERT Bernard et DOURAU Joël (LAHOURCADE). HONDET Henri (LASSEUBE). SABA-MAUBESY Nadia (LOUBIENG). NAULÉ Jean et ESCOS Julien (MASLACQ). BOURDEU Hélène et MARCEROU Marion (MONEIN). LACOSTE-PÉDELABORDE Jean-Marc (MONT). LEBACQ Bernard et GENNEVOIS Anne-Lyse (MOURENX). LAMANOU Didier et LACHAIZE Laurent (NOGUÈRES). ARRÈGLE Jean-Jacques et LEYGUE Daniel (OS-MARSILLON). LOPEZ Jean-Marc (PARBAYSE). HAGET Robert et SIMONIN Jean-François (PARDIES). LASCABES Geneviève (SARPOURENX). MIRASSOU Marie-Thérèse (TARSACQ). BELESTA-LABOURDETTE Pascal, LANUSSE Jacques, PIAT Jean, SUREAU Frédéric et ROUSSELET Patrick (CAPBP).

**Étaient excusés** : SICRE Bernard (ABIDOS). DOUET Frédéric (ARGAGNON). LAURIO Michel et PENE Robert (BÉSINGRAND). TAPIN Laurent (BIRON). MATHEU DIT BERDUQUEU Albert (BUGNEIN). DUCAMIN Mathias et VIZOSO Karine (CARDESSE). LANGLES-MAYSONNAVE Pascal (CASTÉTIS). GUICHEBAROU Christian et QUENOT Claudine (CASTETNER). MÉDOU Olivier (LACOMMANDE). LAGARDÈRE Christophe (LAGOR). DOUS BOURDET-PEES Jean-Christophe (LASSEUBE). GARAT Bernard (LEDEUIX). LABBÉ Pascal (LOUBIENG). LASSERRE-BISCONTE Albert et LEMBEYE Pascal (LUCQ-DE-BÉARN). CLAVÉ Jacques (MONT). BRUNO Jacques (OS-MARSILLON). PINCK Mickaël et PRUDENCE Nicolas (PARBAYSE). LABORDE Florent (PRÉCHACQ-NAVARENX). PÉDOUSSAUT Michel et LASCABES Jean-Jacques (SARPOURENX). JEANNEAU Gilles (SAUCÈDE). GALLARDO Manuel et LAPADU Thècle (SAUVELADE). ESTREM Serge (TARSACQ). ARRIAU Philippe et PEYRE-POUTOU Patrick (VIELLESÉGURE). LARRIEU Didier, DULOUT Alain, MICHON Olivier, POURTAU Xavier, BERNOS Michel, REBORDE Philippe et CHOURRÉ Serge (CAPBP). BERINGUER Sophie (Trésorière de MONEIN).

**Assistaient à la réunion** : DELVERT Lionel (Direction du Syndicat). BRUNNER Frédéric (SAUR).

**Secrétaire de séance** : MIRASSOU Marie-Thérèse (art. L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**Délibération n° 38/21.**

**Publié et affiché le 7 octobre 2021.**

Objet : rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable », de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif – exercice 2020

Monsieur le Président présente à l'assemblée les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif (articles L.2224-5 et D.2224-1 à 5 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Ces documents sont destinés, après approbation par le Comité Syndical, à être notifiés aux collectivités membres du Syndicat pour présentation à leurs assemblées délibérantes avant le 31 décembre 2021.

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- APPROUVE les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif pour l'exercice 2020.
- CHARGE Monsieur le Président de les notifier à l'ensemble des collectivités membres du Syndicat pour présentation à leurs assemblées délibérantes.
- TRANSMET la présente délibération en Préfecture de Pau pour visa.

Fait et délibéré en séance aux jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Jean-Pierre CAZALÈRE

## **Table des matières**

1.	Présentation générale.....	1
2.	Synthèse des indicateurs du service .....	2
3.	Caractérisation technique du service .....	3
3.1.	Présentation du territoire desservi .....	3
3.2.	Mode de gestion du service .....	3
3.3.	Estimation de la population desservie (D201.0) .....	4
3.4.	Nombre d'abonnés.....	4
3.5.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0).....	5
3.6.	Volumes facturés.....	6
3.7.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert .....	6
3.8.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	6
3.9.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration (D203.0).....	6
4.	Tarifification de l'assainissement et recettes du service .....	7
4.1.	Facture d'assainissement type (D204.0) .....	7
5.	Indicateurs de performance .....	8
5.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1).....	8
5.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2B).....	8
5.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	10
5.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3) .....	10
5.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3) .....	11
5.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	11
5.7.	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1).....	14
5.8.	Points noirs du réseau de collecte (P252.2) .....	14
5.9.	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2).....	14
5.10.	Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3) .....	15
5.11.	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3).....	16
5.12.	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2).....	16
5.13.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0).....	17
5.14.	Taux de réclamations (P258.1) .....	17
6.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	18
6.1.	Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P207.0).....	18
7.	Compte administratif.....	18
	Annexe 1 – Note d'information de l'Agence de l'Eau Adour - Garonne.....	63

# **1. Présentation générale**

Le présent rapport est établi conformément aux dispositions des articles L.2224-5 et D.2224-1 à 5 du code général des collectivités territoriales.

Il rassemble et présente les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif de collecte et d'épuration des eaux usées pour l'exercice 2020.

Il est notamment destiné à l'information des usagers du service et des assemblées délibérantes des collectivités membres du syndicat.

Ce rapport a été présenté devant le Comité Syndical qui l'a approuvé lors de sa réunion du 6 octobre 2021.

Il est notifié aux Maires des communes associées pour présentation aux conseils municipaux ainsi qu'à M. le Président de la Communauté d'Agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées pour présentation au conseil communautaire.

Il est transmis à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques ainsi qu'à Madame la Trésorière du Syndicat et à Monsieur le Directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

Le Président,



Jean-Pierre CAZALÈRE

## 2. Synthèse des indicateurs du service

		Valeurs 2019	Valeurs 2020
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	9123	9648
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	3	3
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	78,6 T MS	56,99 T MS
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,79 €	2,81 €
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99,95 %	99,95 %
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	97	108
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	53 %	46 %
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	53 %	46 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	53 %	46 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %	100 %
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0094 €/m <sup>3</sup>	0,0001 €/m <sup>3</sup>
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	0,81	3,2
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,73 %	0,73 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	83 %	74 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	110	110
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	5,3	5,6
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	0,71 %	1,35 %
P258.1	Taux de réclamations (‰)	0,5	0,5

## 3. Caractérisation technique du service

### **3.1. Présentation du territoire desservi**

Le service est géré au niveau intercommunal

- Nom de la collectivité : SYNDICAT MIXTE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT GAVE ET BAÏSE
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat mixte – Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- Compétences liée au service :

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : ABIDOS, ABOS, ARBUS, ARTIGUELOUVE, BIRON, LACQ, LAGOR, LAROIN, MASLACQ, NOGUERES, PARDIES, OS-MARSILLON, SAINT-FAUST, TARSACQ et VIELLESEGURE.
- Existence d'une CCSPL  Oui  Non
- Existence d'un zonage  Oui, date d'approbation : 2002 à 2011  Non
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation : 1/01/2009  Non

### **3.2. Mode de gestion du service**

Le service est exploité en **régie à autonomie financière avec prestataires de service**

#### Liste des contrats de prestation de services :

- Type de contrat : M.A.P.A. (groupement de commande)
- Nom du prestataire : VEOLIA
- Date de début de contrat : 1/01/2018
- Date de fin de contrat : 31/12/2020
- Missions du prestataire : Entretien et maintenance des postes de relèvement et des stations d'épuration

- Type de contrat : M.A.P.A.
  - Nom du prestataire : PREBENDE ASSAINISSEMENT
  - Date de début de contrat : 27/11/2020
  - Date de fin de contrat : 26/05/2021
  - Missions du prestataire : Entretien des ouvrages et canalisations d'assainissement collectif (hydrocurage)
- 
- Type de contrat : M.A.P.A.
  - Nom du prestataire : SUEZ EAU FRANCE
  - Date de début de contrat : 1/01/2020
  - Date de fin de contrat : 31/12/2023
  - Missions du prestataire : Traitement et évacuation des boues des stations d'épuration de TARSACQ et de LACQ-ABIDOS
- 
- Type de contrat : M.A.P.A.
  - Nom du prestataire : C.I.E.L.
  - Date de début de contrat : 22/05/2018
  - Date de fin de contrat : 21/05/2020
  - Missions du prestataire : Entretien des espaces verts
- 
- Type de contrat : M.A.P.A.
  - Nom du prestataire : C.I.E.L.
  - Date de début de contrat : 11/05/2020
  - Date de fin de contrat : 10/05/2022
  - Missions du prestataire : Entretien des espaces verts
- 
- Type de contrat : M.A.P.A.
  - Nom du prestataire : ALTEREO
  - Date de début de contrat : 17/12/2019
  - Date de fin de contrat : 30/09/2021
  - Missions du prestataire : Contrôle des raccordements au réseau public d'assainissement collectif des immeubles rejetant des eaux usées domestiques ou assimilées.

### **3.3. Estimation de la population desservie (D201.0)**

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **9 648** habitants au 31/12/2020 (9 123 au 31/12/2019).

### **3.4. Nombre d'abonnés**

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert **4 147** abonnés au 31/12/2020 (4 025 au 31/12/2019).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2019	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2020	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020	Variation en %
Abidos	108	104	1	105	-2,8%
Abos	246	247	0	247	0,4%
Arbus	416	434	0	434	4,3%
Artiguelouve	672	675	0	675	0,4%
Biron	265	267	0	267	0,75%
Lacq	307	306	2	308	0,3%
Lagor	325	405	0	405	24,6%
Laroin	358	365	0	365	1,96%
Maslacq	321	336	0	336	4,6%
Noguères	57	59	0	59	3,5%
Os-Marsillon (y compris écarts de Mourenx)	219	218	0	218	-0,5%
Pardies	466	451	0	451	-3,2%
Saint-Faust	6	6	0	6	0,0%
Tarsacq	181	193	0	193	6,6%
Vielleségure	78	78	0	78	0,0%
<b>Total</b>	<b>4 025</b>	<b>4144</b>	<b>3</b>	<b>4 147</b>	<b>3,0%</b>

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : **4 149**.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de **33,54** abonnés/km au 31/12/2020. (32,73 abonnés/km au 31/12/2019).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de **2,33** habitants/abonné au 31/12/2020. (2,27 habitants/abonné au 31/12/2019).

### **3.5. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)**

Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique au 31/12/2020 : **3** (**3** au 31/12/2019).

### 3.6. Volumes facturés

	Volumes facturés durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Total des volumes facturés aux abonnés	414 996	400 144	-3,58%

### 3.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 10,78 km de réseau unitaire hors branchements,
- 112,85 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de **123,63 km** (122,97 km au 31/12/2019).

30 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

36 postes de refoulement complètent l'infrastructure de collecte des eaux usées.

### 3.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 5 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

Nom de la station de traitement	Année de mise en service	Débit nominal par temps sec en m <sup>3</sup> /j	Charge nominale DBO5 en kg/j	Capacité nominale en EH	Présence déversoir d'orage en tête	Télesurveillance	Autosurveillance des déversements
Tarsacq	1994	695	270	4500	Oui	Oui	Oui
Lacq-Abidos	1990	600	228	3800	Oui	Oui	Oui
Maslacq	1999	120	48	800	Oui	Oui	Oui
Vielleségure	2014	58	21	350	Oui	Oui	Non
Saint-Faust	1992	3	1,2	20	Non	Non	Non

### 3.9. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration (D203.0)

Boues évacuées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2019 en tMS	Exercice 2020 en tMS
STEU de TARSACQ	41,39	25,82
STEU de LACQ-ABIDOS	36,42	29,84
STEU de MASLACQ	0,00	0,00
STEU de VIELLESEGURE	0,8	1,33
STEU de SAINT-FAUST	0	0
<b>Total des boues évacuées</b>	<b>78,61</b>	<b>56,99</b>

## 4. Tarifification de l'assainissement et recettes du service

### 4.1. *Facture d'assainissement type (D204.0)*

Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Tarifs	Au 01/01/2020 en €	Au 01/01/2021 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle (€ HT/an)	74,00	74,00	-
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	1,67	1,69	1,2 %
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	274,00	276,80	1,02 %
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) (€ HT/m <sup>3</sup> )	0,25	0,25	0 %
TVA si service assujetti (10%)	10 %	10 %	0 %
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	60,44	60,68	0,4 %
<b>Total TTC facture type pour 120 m<sup>3</sup></b>	<b>334,84</b>	<b>337,48</b>	<b>0,72 %</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>2,79</b>	<b>2,81</b>	<b>0,72 %</b>

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

## **5. Indicateurs de performance**

### **5.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)**

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2020, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de **99,95%** (99,95% pour 2019)

### **5.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2B)**

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	15
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		98,2%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	94,9%	14
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions <sup>(3)</sup>	92%	14
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	-	<b>108</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est **108** pour l'exercice 2020 (97 pour 2019).

### 5.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2020	Conformité exercice 2019 0 ou 100	Conformité exercice 2020 0 ou 100
STEU de TARSACQ	236,70	0	0
STEU de LACQ-ABIDOS	165,36	100	100
STEU de MASLACQ	24,96	100	100
STEU de VIELLESEGURE	7,96	100	100
STEU de SAINT-FAUST	0,84	100	100

Pour l'exercice 2020, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 46 % (53 % en 2019) :

La Police de l'Eau juge qu'en 2020 le système d'assainissement de TARSACQ a collecté un volume trop important d'eau par temps de pluie conduisant à un déversement de 8,71 % des effluents collectés pour un nombre de déversements dans le milieu naturel de 127 en 2020. Des travaux d'amélioration de la station d'épuration de Tarsacq ont été entrepris par le syndicat en 2020.

### 5.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2020	Conformité exercice 2019 0 ou 100	Conformité exercice 2020 0 ou 100
STEU de TARSACQ	236,70	0	0
STEU de LACQ-ABIDOS	165,36	100	100
STEU de MASLACQ	24,96	100	100
STEU de VIELLESEGURE	7,96	100	100
STEU de SAINT-FAUST	0,84	100	100

Pour l'exercice 2020, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 46 % (53 % en 2019).

La Police de l'Eau juge qu'en 2020 le système d'assainissement de TARSACQ a collecté un volume trop important d'eau par temps de pluie conduisant à un déversement de 8,71 % des effluents collectés pour un nombre de déversements dans le milieu naturel de 127 en 2020. Des travaux d'amélioration de la station d'épuration de Tarsacq ont été entrepris par le syndicat en 2020.

### **5.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)**

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	<b>Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2020</b>	<b>Conformité exercice 2019 0 ou 100</b>	<b>Conformité exercice 2020 0 ou 100</b>
STEU de TARSACQ	236,70	0	0
STEU de LACQ-ABIDOS	165,36	100	100
STEU de MASLACQ	24,96	100	100
STEU de VIELLESEGURE	7,96	100	100
STEU de SAINT-FAUST	0,84	100	100

Pour l'exercice 2020, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **46 %** (53 % en 2019).

La Police de l'Eau juge, en 2020, la performance de la station d'épuration de TARSACQ non conforme sur le paramètre DBO5 qui dépasse la valeur rédhibitoire lors d'1 bilan d'autosurveillance sur les 13 transmis. Des travaux d'amélioration de la station d'épuration de Tarsacq ont été entrepris par le syndicat en 2020.

### **5.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)**

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

**STEU de TARSACQ:**

Filières mises en œuvre		t de Matières Sèches
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	4,2
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	21,62
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<b>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</b>		<b>25,82</b>

<sup>(1)</sup> L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

**STEU de LACQ-ABIDOS :**

Filières mises en œuvre		t de Matières Sèches
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	2,23
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	27,36
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0,25
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<b>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</b>		<b>29,84</b>

<sup>(1)</sup> L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

**STEU de MASLACQ :**

Filières mises en œuvre		t de Matières Sèches
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<b>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</b>		<b>0,00</b>

<sup>(1)</sup> L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

**STEU de VIELLESEGURE :**

Filières mises en œuvre		t de Matières Sèches
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0,8
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<b>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</b>		<b>1,33</b>

<sup>(1)</sup> L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2020 le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est **100 %** (100 % en 2019).

## Indicateurs supplémentaires concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

### 5.7. Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)

L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.

$$\text{taux de débordement des effluents pour 1000 hab} = \frac{\text{nombre de demandes d'indemnisation déposées en vue d'un dédommagement}}{\text{nombre d'habitants desservis}} * 1000$$

Pour l'exercice 2020, le taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers est de 0,00 pour 1 000 habitants. (0,00 en 2019).

### 5.8. Points noirs du réseau de collecte (P252.2)

Cet indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes.

Est un point noir tout point du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit la nature du problème (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et celle de l'intervention (curage, lavage, mise en sécurité, etc.).

Sont à prendre en compte les interventions sur les parties publiques des branchements et – si l'intervention est nécessitée par un défaut situé sur le réseau public – dans les parties privatives des usagers.

Nombre de points noirs pour l'exercice 2020 : **4**.

$$\text{nombre de points noirs ramené à 100 km de réseau} = \frac{\text{nombre de points noirs}}{\text{linéaire du réseau de collecte hors branchements}} * 100$$

Pour l'exercice 2020, le nombre de points noirs est de 3,2 par 100 km de réseau. (0 en 2019).

### 5.9. Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)

Cet indicateur concerne le seul réseau de collecte, et en aucun cas le réseau de transport.

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur totale du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2016	2017	2018	2019	2020
Linéaire renouvelé en km	2,335	2,130	0	0,02	0

Au cours des 5 derniers exercices, 4,50 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est :

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'exercice 2020, le taux moyen de renouvellement des réseaux est 0,73 % (0,73 % en 2019).

### 5.10. Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur est le pourcentage de bilans réalisés sur 24 heures dans le cadre de l'autosurveillance qui sont conformes soit à l'arrêté préfectoral, soit au manuel d'autosurveillance établis avec la Police de l'Eau (en cas d'absence d'arrêté préfectoral et de manuel d'autosurveillance, l'indicateur n'est pas évalué).

Les bilans jugés utilisables pour évaluer la conformité des rejets mais montrant que l'effluent arrivant à la station est en-dehors des limites de capacité de traitement de celle-ci (que ce soit en charge hydraulique ou en pollution) sont à exclure.

La conformité des performances des équipements d'épuration se calcule pour chaque STEU de capacité > 2000 EH selon la formule suivante :

$$\text{conformité des performances des équipements d'épuration} = \frac{\text{nombre de bilans conformes}}{\text{nombre de bilans réalisés}} * 100$$

Pour l'exercice 2020, les indicateurs de chaque STEU de capacité > 2000 EH sont les suivants :

	Nombre de bilans réalisés exercice 2020	Nombre de bilans conformes exercice 2020	Pourcentage de bilans conformes exercice 2020	Pourcentage de bilans conformes exercice 2018
STEU de TARSACQ	13	8	61,5 %	66,7 %
STEU de LACQ-ABIDOS	13	12	92,3 %	100 %

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges annuelles en DBO<sub>5</sub> arrivant sur le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

Pour l'exercice 2020, l'indice global de conformité des performances des équipements d'épuration est 74,2 % (83% en 2019).

### 5.11. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

L'obtention des 80 premiers points se fait par étape, la deuxième ne pouvant être acquise si la première ne l'est		Exercice 2019	Exercice 2020
20	identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs	20	20
10	évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel	10	10
20	enquêtes de terrain pour situer les déversements, témoins de rejet pour en identifier le moment et l'importance	20	20
30	mesures de débit et de pollution sur les rejets (cf. arrêté du 22/12/1994 relatif à la surveillance des ouvrages)	30	30
Les 40 points ci-dessous peuvent être obtenus si le service a déjà collecté les 80 points ci-dessus			
+ 10	rapport sur la surveillance des réseaux et STEU des agglomérations d'assainissement et ce qui en est résulté	10	10
+ 10	connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets	10	10
Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs			
+ 10	évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total		
Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes			
+ 10	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du service d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	10	10

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel du service est 110 en 2020 (110 en 2019).

### 5.12. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{durée d'extinction de la dette pour l'année de l'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

	Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette en €	3 842 494,41	3 860 632,67
Epargne brute annuelle en €	727 830,33	692 694,67
Durée d'extinction de la dette en années	5,3	5,6

### 5.13. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2019 est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

$$\text{taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année en cours}}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente}} * 100$$

Le taux d'impayés sur les factures de l'année 2019 constaté le 31/12/2020 est de : **1,35 %**.

### 5.14. Taux de réclamations (P258.1)

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues  Oui  Non

Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur :

Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité : 3.

$$\text{taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'exercice 2020, le taux de réclamations est de **0,72** pour 1000 abonnés (0,5 en 2019).

## **6. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau**

### ***6.1. Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P207.0)***

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

**21,12 €** ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit **0,0001 €/m<sup>3</sup>** pour l'année 2020 (0,0094 €/m<sup>3</sup> en 2018).

## **7. Compte administratif**

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section d'exploitation	A 1 095 136,28	G 1 360 723,82	G-A +265 587,54
	Section d'investissement	B 1 429 259,82	H 1 160 203,51	H-B -269 056,31

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section d'exploitation (002)	C	I 508 243,33
	Report en section d'investissement (001)	D	J 215 961,17

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		2 524 396,10 <small>P= A+B+C+D</small>	3 245 131,83 <small>Q= G+H+I+J</small>	+720 735,73 <small>= Q-P</small>

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)</b>	Section d'exploitation	E	K
	Section d'investissement	F 200 443,00	L 186 897,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F 200 443,00	= K+L 186 897,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section d'exploitation	1 095 136,28 <small>= A+C+E</small>	1 868 967,15 <small>= G+I+K</small>	+773 830,87
	Section d'investissement	1 629 702,82 <small>= B+D+F</small>	1 563 061,68 <small>= H+J+L</small>	-66 641,14
	<b>TOTAL CUMULE</b>	2 724 839,10 <small>= A+B+C+D+E+F</small>	3 432 028,83 <small>= G+H+I+J+K+L</small>	+707 189,73

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 200 443,00	L 186 897,00
	Op. Equip. n°22 Travaux programme	154 112,00	72 998,00
	Op. Equip. n°23 Travaux hors programme	46 331,00	113 899,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	624 100,00	311 019,76			313 080,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	72 000,00	72 000,00			
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	47 000,00	33 749,01			13 250,99
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>743 100,00</b>	<b>416 768,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>326 331,23</b>
66	Charges financières	126 405,00	49 248,47	72 149,92		5 006,61
67	Charges exceptionnelles	170 500,00	7 985,00			162 515,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc.					
022	Dépenses imprévues	51 900,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 091 905,00</b>	<b>474 002,24</b>	<b>72 149,92</b>	<b>0,00</b>	<b>545 752,84</b>
023	Virement à la section d'investissement (	358 267,00				
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	551 985,00	548 984,12			3 000,88
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>910 252,00</b>	<b>548 984,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>361 267,88</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 002 157,00</b>	<b>1 022 986,36</b>	<b>72 149,92</b>	<b>0,00</b>	<b>907 020,72</b>
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits finis, prestations de s	1 112 731,00	1 149 140,07			-36 409,07
74	Subventions d'exploitation	249 300,00	80 160,40			169 139,60
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	9 493,20			506,80
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 372 031,00</b>	<b>1 238 793,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>133 237,33</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels		53,46			-53,46
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &					
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 372 031,00</b>	<b>1 238 847,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>133 183,87</b>
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	121 883,00	121 876,69			6,31
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>121 883,00</b>	<b>121 876,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,31</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 493 914,00</b>	<b>1 360 723,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>133 190,18</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		508 243,33				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	1 492 720,00	880 074,94	200 443,00	412 202,06
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 492 720,00</b>	<b>880 074,94</b>	<b>200 443,00</b>	<b>412 202,06</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	427 310,00	427 308,19		1,81
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	49 300,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>476 610,00</b>	<b>427 308,19</b>	<b>0,00</b>	<b>49 301,81</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	200 000,00			200 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>2 169 330,00</b>	<b>1 307 383,13</b>	<b>200 443,00</b>	<b>661 503,87</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	121 883,00	121 876,69		6,31
041	Opérations patrimoniales				
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>121 883,00</b>	<b>121 876,69</b>	<b>0,00</b>	<b>6,31</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 291 213,00</b>	<b>1 429 259,82</b>	<b>200 443,00</b>	<b>661 510,18</b>
<b>Pour information</b>					
<b>D 001</b>		<b>0,00</b>			
<b>Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçues	715 000,00	343 808,29	186 897,00	184 294,71
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	250 000,00	250 000,00		
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>965 000,00</b>	<b>593 808,29</b>	<b>186 897,00</b>	<b>184 294,71</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)				
106	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	200 000,00	17 411,10		182 588,90
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>1 165 000,00</b>	<b>611 219,39</b>	<b>186 897,00</b>	<b>366 883,61</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	358 267,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	551 985,00	548 984,12		3 000,86
041	Opérations patrimoniales				
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>910 252,00</b>	<b>548 984,12</b>	<b>0,00</b>	<b>361 267,86</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 075 252,00</b>	<b>1 160 203,51</b>	<b>186 897,00</b>	<b>728 151,49</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R 001</b>		<b>215 961,17</b>			
<b>Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	311 019,76		311 019,76
012	Charges de personnel et frais assimilés	72 000,00		72 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	33 749,01		33 749,01
66	Charges financières	121 398,39		121 398,39
67	Charges exceptionnelles	7 985,00		7 985,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		548 984,12	548 984,12
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>546 152,16</b>	<b>548 984,12</b>	<b>1 095 136,28</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 095 136,28</b>
---	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		121 876,69	121 876,69
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	427 308,19		427 308,19
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	880 074,94		880 074,94
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>1 307 383,13</b>	<b>121 876,69</b>	<b>1 429 259,82</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 429 259,82</b>
---	---------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Vente de produits finis, prestations de services,	1 149 140,07		1 149 140,07
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
74	Subventions d'exploitation	80 160,40		80 160,40
75	Autres produits de gestion courante	9 493,20		9 493,20
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	53,46	121 876,69	121 930,15
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>1 238 847,13</b>	<b>121 876,69</b>	<b>1 360 723,82</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>508 243,33</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 868 967,15</b>
---	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues	343 808,29		343 808,29
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	250 000,00		250 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		548 984,12	548 984,12
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	17 411,10		17 411,10
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>611 219,39</b>	<b>548 984,12</b>	<b>1 160 203,51</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>215 961,17</b>
--	-------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 376 164,68</b>
---	---------------------

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>624 100,00</b>	<b>311 019,76</b>			<b>313 080,24</b>
604	Achats études, presta de services, équ	170 000,00	87 323,36			82 676,64
6061	Fournitures non stockables (eau, éner	75 000,00	64 686,24			10 313,76
6062	Produits de traitement	5 000,00	1 175,59			3 824,41
6063	Fournitures d'entretien et de petit équi	1 000,00				1 000,00
61523	Réseaux	40 000,00	34 418,90			5 581,10
61528	Autres	7 500,00	11 748,00			-4 248,00
6156	Maintenance	130 000,00	64 258,97			65 741,03
6161	Multirisques	10 600,00	10 496,20			103,80
617	Etudes et recherches	150 000,00	13 760,66			136 239,34
618	Divers	100,00				100,00
6222	Commissions pour recouvr. de la red	7 000,00	7 251,21			-251,21
6226	Honoraires	1 000,00				1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00				2 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 440,00			60,00
6241	Transports sur achats	100,00				100,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	1 750,80			8 249,20
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	263,83			736,17
6287	Remboursements de frais	12 000,00	12 020,00			-20,00
6371	Redev. versée agences eau (prélèvem	300,00	426,00			-126,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assim</b>	<b>72 000,00</b>	<b>72 000,00</b>			
6215	Personnel affecté par collectivité de ra	72 000,00	72 000,00			
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>					
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>47 000,00</b>	<b>33 749,01</b>			<b>13 250,99</b>
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00				5 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00				5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	37 000,00	33 749,01			3 250,99
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>743 100,00</b>	<b>416 768,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>326 331,23</b>
<b>(a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>						
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>126 405,00</b>	<b>49 248,47</b>	<b>72 149,92</b>		<b>5 006,61</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	131 719,00	131 718,32			0,68
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE					
	ICNE de l'exercice N	72 156,00		72 149,92		6,08
	ICNE de l'exercice N-1	-82 470,00	-82 469,85			-0,15
6615	Intérêts des comptes courants&de dépô	5 000,00				5 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>170 500,00</b>	<b>7 985,00</b>			<b>162 515,00</b>
673	Titres annulés (sur excercices antérieur	20 000,00	7 985,00			12 015,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipem	150 000,00				150 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00				500,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, dépr</b>					
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilé</b>					
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>51 900,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>1 091 905,00</b>	<b>474 002,24</b>	<b>72 149,92</b>	<b>0,00</b>	<b>493 852,84</b>
<b>= a + b + c + d + e + f</b>						
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissemen</b>	<b>358 267,00</b>				
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entr</b>	<b>551 985,00</b>	<b>548 984,12</b>			<b>3 000,88</b>
675	Valeurs comptables des éléments d'ac	3 000,00				3 000,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	548 985,00	548 984,12			0,88

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		910 252,00	548 984,12	0,00	0,00	3 000,88
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		910 252,00	548 984,12	0,00	0,00	3 000,88

<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>	2 002 157,00	1 022 986,36	72 149,92	0,00	496 853,72
---	--------------	--------------	-----------	------	------------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00
--	------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	72 149,92
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-82 469,85
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-10 319,93

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>				
<b>70</b>	<b>Vente de produits finis, prestations d</b>	<b>1 112 731,00</b>	<b>1 149 140,07</b>		<b>-36 409,07</b>
704	Travaux		510,90		-510,90
70611	Redevance d'assainissement collectif	940 000,00	930 915,21		9 084,79
70613	Participations pour assainissement co	172 731,00	217 713,96		-44 982,96
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>249 300,00</b>	<b>80 160,40</b>		<b>169 139,60</b>
741	Primes d'épuration	14 300,00	33 073,00		-18 773,00
748	Autres subventions d'exploitation	235 000,00	47 087,40		187 912,60
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>10 000,00</b>	<b>9 493,20</b>		<b>506,80</b>
7588	Autres	10 000,00	9 493,20		506,80
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>1 372 031,00</b>	<b>1 238 793,67</b>	<b>0,00</b>	<b>133 237,33</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>				
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>		<b>53,46</b>		<b>-53,46</b>
7714	Recouvrement sur créances admises e		53,46		-53,46
<b>78</b>	<b>Reprises sur amortissements, dépré</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>1 372 031,00</b>	<b>1 238 847,13</b>	<b>0,00</b>	<b>133 183,87</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>	<b>121 883,00</b>	<b>121 876,69</b>		<b>6,31</b>
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cp	121 883,00	121 876,69		6,31
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>121 883,00</b>	<b>121 876,69</b>	<b>0,00</b>	<b>6,31</b>
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>1 493 914,00</b>	<b>1 360 723,82</b>	<b>0,00</b>	<b>133 190,18</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		<b>508 243,33</b>			

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (hors				
21	Immobilisations corporelles (hors o				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
	Op. Eq. n°22 Travaux programme	1 162 720,00	757 205,27	154 112,00	251 402,73
	Op. Eq. n°23 Travaux hors programm	310 000,00	120 627,75	46 331,00	143 041,25
	Op. Eq. n°24 Matériel de bureau et i	10 000,00			10 000,00
	Op. Eq. n°25 Acquisition de terrains	10 000,00	2 241,92		7 758,08
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 492 720,00</b>	<b>880 074,94</b>	<b>200 443,00</b>	<b>412 202,06</b>
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	427 310,00	427 308,19		1,81
1641	Emprunts en euros	405 580,00	405 578,21		1,79
1687	Autres dettes	21 730,00	21 729,98		0,02
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	49 300,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>476 610,00</b>	<b>427 308,19</b>	<b>0,00</b>	<b>1,81</b>
4581	Op. Cpt. Tiers n°10 Schéma Directe	200 000,00			200 000,00
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>2 169 330,00</b>	<b>1 307 383,13</b>	<b>200 443,00</b>	<b>612 203,87</b>

040	Opération d'ordre transfert entre se	121 883,00	121 876,69		
	Reprise sur autofinancement antér	121 883,00	121 876,69		6,31
139111	Agence de l'eau	41 270,00	41 269,95		0,05
13912	Régions	17 395,00	17 393,19		1,81
13913	Départements	46 000,00	45 999,03		0,97
13914	Communes	2 290,00	2 287,96		2,04
13915	Groupements de collectivités	6 250,00	6 249,97		0,03
13918	Autres	8 678,00	8 676,59		1,41
041	Opérations patrimoniales				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>121 883,00</b>	<b>121 876,69</b>	<b>0,00</b>	<b>6,31</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>2 291 213,00</b>	<b>1 429 259,82</b>	<b>200 443,00</b>	<b>612 210,18</b>
---	--	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00
--	--	------

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçu</b>	<b>715 000,00</b>	<b>343 808,29</b>	<b>186 897,00</b>	<b>184 294,71</b>
13111	Agence de l'eau	286 000,00	188 800,00	47 200,00	50 000,00
1313	Départements	124 000,00	110 993,78	25 798,00	-12 791,78
1314	Communes	150 000,00	3 387,96	98 899,00	47 713,04
1315	Groupements de collectivités	50 000,00			50 000,00
1318	Autres	105 000,00	40 626,55	15 000,00	49 373,45
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 1)</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>		
1641	Emprunts en euros	250 000,00	250 000,00		
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sf 2)</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>965 000,00</b>	<b>593 808,29</b>	<b>186 897,00</b>	<b>184 294,71</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>				
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>				
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
4582	Op. Cpt. Tiers n°10 Schéma Directe	200 000,00	17 411,10		182 588,90
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>200 000,00</b>	<b>17 411,10</b>	<b>0,00</b>	<b>182 588,90</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 165 000,00</b>	<b>611 219,39</b>	<b>186 897,00</b>	<b>366 883,61</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionn</b>	<b>358 267,00</b>			
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>	<b>551 985,00</b>	<b>548 984,12</b>		<b>3 000,88</b>
2111	Terrains nus	3 000,00			3 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	513 535,00	513 534,43		0,57
2817532	Réseaux d'assainissement	35 450,00	35 449,69		0,31
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>910 252,00</b>	<b>548 984,12</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,88</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>910 252,00</b>	<b>548 984,12</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,88</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>2 075 252,00</b>	<b>1 160 203,51</b>	<b>186 897,00</b>	<b>369 884,49</b>
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		215 961,17			

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 22**

**LIBELLE : Travaux programme**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		<b>1 162 720,00</b>	<b>A 757 205,27</b>	<b>154 112,00</b>	<b>251 402,73</b>	<b>B 1 065 316,01</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 162 720,00	757 205,27	154 112,00	251 402,73	1 065 316,01
2315	Installation, matériel et outillage technique	1 162 720,00	757 205,27	154 112,00	251 402,73	1 065 316,01

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>410 000,00</b>	<b>C 0,00</b>	<b>72 998,00</b>	<b>337 002,00</b>	<b>D 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	410 000,00	0,00	72 998,00	337 002,00	0,00
13111	Agence de l'eau	286 000,00		47 200,00	238 800,00	
1313	Départements	124 000,00		25 798,00	98 202,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-757 205,27	D-B	-1 065 316,01

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 23**

**LIBELLE : Travaux hors programme**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		<b>310 000,00</b>	<b>A 120 627,75</b>	<b>46 331,00</b>	<b>143 041,25</b>	<b>B 225 623,93</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	310 000,00	120 627,75	46 331,00	143 041,25	225 623,93
2315	Installation, matériel et outillage technique	310 000,00	120 627,75	46 331,00	143 041,25	225 623,93

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>305 000,00</b>	<b>C 0,00</b>	<b>113 899,00</b>	<b>191 101,00</b>	<b>D 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	305 000,00	0,00	113 899,00	191 101,00	0,00
1314	Communes	150 000,00		98 899,00	51 101,00	
1315	Groupements de collectivités	50 000,00			50 000,00	
1318	Autres	105 000,00		15 000,00	90 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-120 627,75	D-B	-225 623,93

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 24**

**LIBELLE : Matériel de bureau et informatique**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations		
<b>DEPENSES</b>		<b>10 000,00</b>	<b>A</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>B</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00		0,00	0,00	10 000,00		0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	10 000,00				10 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>C</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

<b>Solde du financement</b>	<b>Pour l'exercice</b>		<b>En cumulé</b>	
<b>Recettes - Dépenses</b>	<b>C-A</b>	<b>0,00</b>	<b>D-B</b>	<b>0,00</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 25**

**LIBELLE : Acquisition de terrains**

Chap. / Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		<b>10 000,00</b>	<b>A 2 241,92</b>	<b>0,00</b>	<b>7 758,08</b>	<b>B 5 643,92</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	2 241,92	0,00	7 758,08	5 643,92
2111	Terrains nus	10 000,00	2 241,92		7 758,08	5 643,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>C 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde du financement</b>	<b>Pour l'exercice</b>	<b>En cumulé</b>
<b>Recettes - Dépenses</b>	<b>C-A -2 241,92</b>	<b>D-B -5 643,92</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2020	Montant des remboursements 2020		Encours restant dû au 31/12/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>51921 - Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement</b>						
Néant						
<b>51928 - Autres avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>					<b>7 490 060,72</b>									
1641 Emprunts en euros					7 490 060,72									
0000053711	CRCA PYRENEES/GASCOGNE	01/05/2018		15/05/2019	141 626,85	F		4,36	4,36	EUR	A	P	N	A-1
00003108592B	CREDIT FONCIER DE FRANCE			25/02/2015	350 000,00	F	EURIBOR	2,80	2,80	EUR	S	P	N	A-1
00302 000200180 01	CREDIT MUTUEL MIDI ATLANTIQUE	30/09/2011		30/04/2012	400 000,00	F		4,47	4,47	EUR	S	P	N	A-1
20000424	CAISSE D'EPARGNE	15/09/2000		01/04/2001	141 015,34	F		5,80	5,80	EUR	A	P	N	A-1
20500201	CAISSE D'EPARGNE	08/04/2005		01/02/2006	400 000,00	F		3,75	3,75	EUR	A	P	N	A-1
20600193	CAISSE D'EPARGNE	17/03/2006		05/03/2007	400 000,00	F		3,82	3,82	EUR	A	P	N	A-1
40839500801	CRCA PYRENEES/GASCOGNE	21/03/2000		01/02/2001	350 632,75	F		6,00	6,00	EUR	A	P	N	A-1
50356261801	CRCA PYRENEES/GASCOGNE	13/04/2001		24/02/2002	266 785,78	F		5,66	5,66	EUR	A	P	N	A-1
50894787801	CRCA PYRENEES/GASCOGNE	01/03/2002		01/02/2003	450 000,00	F		5,66	5,66	EUR	A	P	N	A-1
51009318366	CRCA PYRENEES/GASCOGNE	13/06/2003		07/03/2004	340 000,00	F		4,45	4,45	EUR	A	P	N	A-1
51015016623	CRCA PYRENEES/GASCOGNE	27/08/2004		08/04/2005	400 000,00	F		4,72	4,72	EUR	A	P	N	A-1
51037810520	CRCA PYRENEES/GASCOGNE	19/07/2007		10/04/2008	400 000,00	F		4,26	4,26	EUR	S	P	N	A-1
5954619	CAISSE D'EPARGNE	24/04/2020		05/03/2021	250 000,00	F		1,12	1,12	EUR	S	P	N	A-1
8565932	CAISSE D'EPARGNE	05/10/2009		05/03/2010	500 000,00	F		4,75	4,75	EUR	A	P	N	A-1
9765814	CAISSE D'EPARGNE	24/04/2014		05/02/2017	1 000 000,00	F		1,52	1,52	EUR	S	P	N	A-1
A33100FV	CAISSE D'EPARGNE	09/04/2008		05/06/2010	500 000,00	F		3,17	3,17	EUR	A	P	N	A-1
A6408096	CAISSE D'EPARGNE			05/01/2009	700 000,00	F		5,28	5,28	EUR	A	P	N	A-1
CO8516	CRCA PYRENEES/GASCOGNE	24/04/2014		04/01/2016	500 000,00	F		1,82	1,82	EUR	S	P	N	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>					<b>256 708,40</b>									

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes					256 708,40									
110201201355001	AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE	01/05/2018		09/04/2018	49 280,00	F		0,00	0,00	EUR	A	C	N	A-1
110201201355002	AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE	01/05/2018		12/05/2018	14 560,00	F		0,00	0,00	EUR	A	C	N	A-1
110201201357001	AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE	01/05/2018		09/04/2018	12 833,36	F		0,00	0,00	EUR	A	C	N	A-1
110201201357002	AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE	01/05/2018		12/05/2018	3 791,68	F		0,00	0,00	EUR	A	C	N	A-1
120201200610001	AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE	01/05/2018		09/04/2018	99 265,86	F		0,00	0,00	EUR	A	C	N	A-1
120201200610002	AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE	01/05/2018		13/03/2018	50 277,50	F		0,00	0,00	EUR	A	C	N	A-1
120641925	AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE			09/11/2008	26 700,00	F		0,00	0,00	EUR	A	C	N	A-1
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>7 746 769,12</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>				<b>3 686 914,21</b>					<b>405 578,21</b>	<b>131 725,32</b>		<b>72 149,92</b>
1641 Emprunts en euros				3 686 914,21					405 578,21	131 725,32		72 149,92
00000053711	N			117 919,64	7,41	F		4,36	12 106,50	5 669,14		3 213,31
00003108592B	N			227 214,63	8,99	F	EURIBOR	2,80	21 912,68	6 823,25		2 209,03
00302 000200180 01	N			262 442,94	10,99	F		4,47	18 122,24	12 340,98		1 955,20
20000424	N				0,00	F		5,80	11 064,90	641,84		
20500201	N			126 736,83	4,99	F		3,75	22 666,29	5 602,62		4 343,38
20600193	N			151 164,46	5,99	F		3,82	22 050,84	6 616,82		4 731,87
40839500801	N				0,00	F		6,00	28 839,42	1 730,37		
50356261801	N			20 935,28	0,99	F		5,66	19 813,79	2 306,40		
50894787801	N			68 105,77	1,99	F		5,66	31 341,75	5 628,73		3 522,85
51009318366	N			69 879,83	2,99	F		4,45	21 337,31	4 066,16		2 530,91
51015016623	N			108 227,63	3,99	F		4,72	24 078,35	6 244,84		3 717,74
51037810520	N			179 436,13	6,99	F		4,26	21 579,58	8 335,86		1 698,66
5954619	N			250 000,00	20,00	F		1,12				894,44
8565932	N			274 828,36	8,99	F		4,75	24 040,08	14 196,25		10 697,31
9765814	N			823 466,42	16,00	F		1,52	45 140,83	13 031,95		5 041,44
A33100FV	N			258 090,19	9,92	F		3,17	23 892,56	10 235,97		5 334,94
A6408096	N			356 782,49	7,99	F		5,28	35 135,27	20 693,26		18 576,48
CO8516	N			391 683,61	14,99	F		1,82	22 455,82	7 560,88		3 682,36
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)</b>												
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>				<b>173 718,46</b>					<b>21 729,98</b>			
1687 Autres dettes				173 718,46					21 729,98			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2020											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2020	Durée résé- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
110201201355001	N			35 840,00	8,27	F		0,00	4 480,00			
110201201355002	N			11 200,00	10,36	F		0,00	1 120,00			
110201201357001	N			9 333,38	8,27	F		0,00	1 166,66			
110201201357002	N			2 916,70	10,36	F		0,00	291,66			
120201200610001	N			72 193,38	8,27	F		0,00	9 024,16			
120201200610002	N			38 675,00	10,19	F		0,00	3 867,50			
120641925	N			3 560,00	1,99	F		0,00	1 780,00			
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>3 860 632,67</b>					<b>427 308,19</b>	<b>131 725,32</b>		<b>72 149,92</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2020(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>TOTAL (I)</b>														
<b>TOTAL (I)</b>														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
NEANT														
<b>TOTAL (B)</b>														
Option d'échange (C)														
NEANT														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
<b>TOTAL (E)</b>														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 20(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2020 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

## A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
<b>(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nb produits	23					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	3 860 632,67					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2020 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2020	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
<b>Taux fixe (total)</b>														
Néant														
<b>Taux variable simple (total)</b>														
Néant														
<b>Taux complexe (total) (2)</b>														
Néant														
<b>Total</b>														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
Néant									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
Néant									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
Néant									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2020	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
<b>Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)</b>						
NEANT						
<b>Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)</b>						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A1.6</b>

**EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A1.7</b>

**A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de sous-critption du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 31/12/2020	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									Contrat initial	Contrat renégocié (5)
				Cont. initial	Cont. renégocié	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Néant																			
<b>TOTAL</b>											<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date du vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.8</b>

**A1.8 - AUTRES DETTES**

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A2 A3.1 A3.2</b>

**A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>		<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00 €		01/03/2013
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>
Linéaire	logiciels	3
Linéaire	matériel informatique	3
Linéaire	meublier	3
Linéaire	ouvrages de génie civil	50
Linéaire	réseaux d'assainissement	50
Linéaire	subventions d'équipement	50
Linéaire	voitures	5

**A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

<b>Nature de la provision ou de la dépréciation</b>	<b>Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)</b>	<b>Date de constitution</b>	<b>Montant des provisions et dépréciations constituées au 31/12/2020</b>	<b>Montant total des provisions et dépréciations constituées</b>	<b>Reprises inscrites au budget de l'exercice</b>	<b>SOLDE</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. réglementées et amort. dérogatoires</b>						
NEANT						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						

IV - ANNEXES					IV	
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS					A2 A3.1 A3.2	
NEANT						
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

#### A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2020	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>598 493,00</b>	<b>549 184,88</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>427 310,00</b>	<b>427 308,19</b>
1641	Emprunts en euros	405 580,00	405 578,21
1687	Autres dettes	21 730,00	21 729,98
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>171 183,00</b>	<b>121 876,69</b>
139111	Agence de l'eau	41 270,00	41 269,95
13912	Régions	17 395,00	17 393,19
13913	Départements	46 000,00	45 999,03
13914	Communes	2 290,00	2 287,96
13915	Groupements de collectivités	6 250,00	6 249,97
13918	Autres	8 678,00	8 676,59
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>49 300,00</b>	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>549 184,88</b>	<b>200 443,00</b>		<b>749 627,88</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		<b>907 252,00</b>	<b>III 548 984,12</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>		<b>907 252,00</b>	<b>548 984,12</b>
281532	Réseaux d'assainissement	513 535,00	513 534,43
2817532	Réseaux d'assainissement	35 450,00	35 449,69
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>358 267,00</i>	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>548 984,12</b>	<b>186 897,00</b>	<b>215 961,17</b>		<b>951 842,29</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 749 627,88</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 951 842,29</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) 202 214,41</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

**Service de distribution de l'eau : Poste par défaut  
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)**

**A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES**

<b>DEPENSES - MANDATS EMIS</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>311 019,76</b>
604	Achats études, presta de services, équip & travaux	87 323,36
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	64 686,24
6062	Produits de traitement	1 175,59
61523	Réseaux	34 418,90
61528	Autres	11 748,00
6156	Maintenance	64 258,97
6161	Multirisques	10 496,20
617	Etudes et recherches	13 760,66
6222	Commissions pour recouvr. de la redev. Assainis.	7 251,21
6231	Annonces et insertions	1 440,00
6262	Frais de télécommunications	1 750,80
627	Services bancaires et assimilés	263,83
6287	Remboursements de frais	12 020,00
6371	Redev. versée agences eau (prélèvement d'eau)	426,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>72 000,00</b>
6215	Personnel affecté par collectivité de rattachement	72 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>33 749,01</b>
658	Charges diverses de gestion courante	33 749,01
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>121 398,39</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	131 718,32
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>7 985,00</b>
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	7 985,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, dépréc. &amp; provisions</b>	
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>546 152,16</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>548 984,12</b>
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	548 984,12
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</b>	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>548 984,12</b>
<b>D 002</b>		
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>1 095 136,28</b>

**A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES**

<b>RECETTES - TITRES EMIS</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	
<b>70</b>	<b>Vente de produits finis, prestations de services,</b>	<b>1 149 140,07</b>
704	Travaux	510,90
70611	Redevance d'assainissement collectif	930 915,21
70613	Participations pour assainissement collectif	217 713,96
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>80 160,40</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

<b>RECETTES - TITRES EMIS</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
741	Primes d'épuration	33 073,00
748	Autres subventions d'exploitation	47 087,40
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>9 493,20</b>
7588	Autres	9 493,20
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>53,46</b>
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	53,46
<b>78</b>	<b>Reprises sur amortissements, dépréc. &amp; provisions</b>	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 238 847,13</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>121 876,69</b>
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	121 876,69
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</b>	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>121 876,69</b>
<b>R 002</b>		<b>508 243,33</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>1 868 967,15</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

Service de distribution de l'eau : Poste par défaut  
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles (hors op.)	
21	Immobilisations corporelles (hors op.)	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	
23	Immobilisations en cours (hors op.)	
	Op. Eq. n°22 Travaux programme	757 205,27
	Op. Eq. n°23 Travaux hors programme	120 627,75
	Op. Eq. n°25 Acquisition de terrains	2 241,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement reçues	
16	Emprunts et dettes assimilés	427 308,19
1641	Emprunts en euros	405 578,21
1687	Autres dettes	21 729,98
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	
26	Participations et créances ratt. à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 307 383,13</b>
040	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>121 876,69</b>
139111	Agence de l'eau	41 269,95
13912	Régions	17 393,19
13913	Départements	45 999,03
13914	Communes	2 287,96
13915	Groupements de collectivités	6 249,97
13918	Autres	8 676,59
041	<b>Opérations patrimoniales</b>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>121 876,69</b>
	<b>D 001</b>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>1 429 259,82</b>

**A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

RECETTES - TITRES EMIS		
Article	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement reçues	343 808,29
13111	Agence de l'eau	188 800,00
1313	Départements	110 993,78
1314	Communes	3 387,96
1318	Autres	40 626,55
16	Emprunts et dettes assimilés	250 000,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

<b>RECETTES - TITRES EMIS</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>	
<b>106</b>	<b>Réserves</b>	
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, régie)</b>	
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des particip.</b>	
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	
<b>4582</b>	<b>Op. Cpt. Tiers n°10 Schéma Directeur Gestion Eaux Pluviales</b>	<b>17 411,10</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>611 219,39</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>548 984,12</b>
<b>281532</b>	<i>Réseaux d'assainissement</i>	<i>513 534,43</i>
<b>2817532</b>	<i>Réseaux d'assainissement</i>	<i>35 449,69</i>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>548 984,12</b>
<b>R 001</b>		<b>215 961,17</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>1 376 164,68</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b> <b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A6</b> <b>A7</b>

**A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état.	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A6 A7</b>

**A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

<b>N° de l'op. : 10</b>		<b>Intitulé de l'op. : Schéma Directeur Gestion Eaux Pluviales</b>			<b>Date de délibération : .../.../.....</b>	
CHAPITRE	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits à annuler	
DEPENSES 4581		200 000,00			200 000,00	
NEANT						
Annulations sur dépenses (c) (6)						
Dépenses nettes (a - c)		200 000,00			200 000,00	
RECETTES 4582		200 000,00	17 411,10		182 588,90	17 411,10
NEANT						
Annulations sur recettes (d) (3)						
Recettes nettes (b - d)		200 000,00	17 411,10		182 588,90	17 411,10

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	559 033,51
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>559 033,51</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>1 238 847,13</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II * 100</b>	<b>45,13</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de c même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
NEANT							
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
NEANT						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE  
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL.	C	2	15 500,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1	5 000,00
INGENIEUR	A	1	2 200,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1	5 200,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2	44 100,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		7	72 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C4</b>

(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

#### 1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	TOTAL (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	2 002 157,00	1 095 136,28		1 095 136,28
RECETTES	2 002 157,00	1 868 967,15		1 868 967,15
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 291 213,00	1 429 259,82	200 443,00	1 629 702,82
RECETTES	2 291 213,00	1 376 164,68	186 897,00	1 563 061,68

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et des restes à réaliser

#### 2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets)

##### AEP SMEA GAVE ET BAISE / 20008094300018

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	TOTAL (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	4 091 988,00	2 021 962,33		2 021 962,33
RECETTES	4 091 988,00	4 012 838,18		4 012 838,18
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	6 572 267,00	3 031 286,85	1 947 062,00	4 978 348,85
RECETTES	6 572 267,00	3 254 933,65	394 130,00	3 649 063,65

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et des restes à réaliser

##### SPANC SMEA GAVE ET BAISE / 20008094300026

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	TOTAL (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	357 049,00	132 788,82		132 788,82
RECETTES	357 049,00	238 729,55		238 729,55
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et des restes à réaliser

#### 3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	TOTAL (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	6 451 194,00	3 249 887,43		3 249 887,43
RECETTES	6 451 194,00	6 120 534,88		6 120 534,88
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	8 863 480,00	4 460 546,67	2 147 505,00	6 608 051,67
RECETTES	8 863 480,00	4 631 098,33	581 027,00	5 212 125,33
<b>TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES</b>	<b>15 314 674,00</b>	<b>7 710 434,10</b>	<b>2 147 505,00</b>	<b>9 857 939,10</b>
<b>TOTAL AGREGÉ DES RECETTES</b>	<b>15 314 674,00</b>	<b>10 751 633,21</b>	<b>581 027,00</b>	<b>11 332 660,21</b>

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et des restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 72  
Nombre de membres présents : .....  
Nombre de suffrages exprimés : .....  
VOTES - Pour : .....  
Contre : .....  
Abstentions : .....0

Date de convocation : 21/01/2021

Présenté par le Président ,  
A TARSACQ, le 03/02/2021  
le Président ,  
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
Le Président s'étant retiré lors du vote.  
A TARSACQ, le 03/02/2021

Les membres de l'Assemblée délibérante,



*[This section contains numerous handwritten signatures in blue ink, representing the members of the deliberative assembly.]*

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 03/02/2021, et de la publication le 03/02/2021

A TARSACQ, le 03/02/2021

**Annexe 1 – Note d'information de l'Agence de l'Eau  
Adour - Garonne**

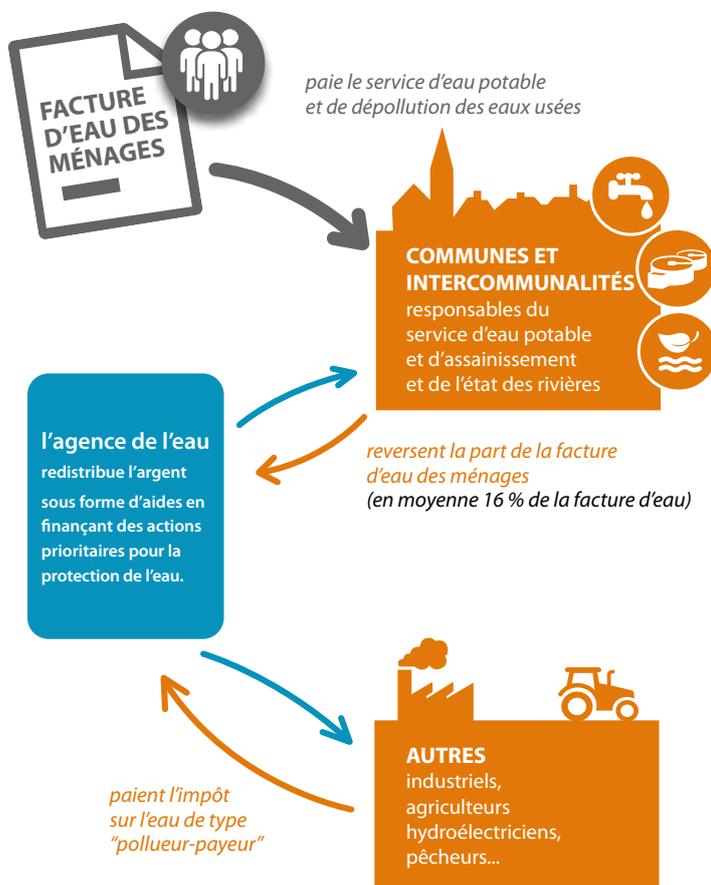
# NOTE D'INFORMATION

*Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement*

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

**Édition mars 2021**  
 CHIFFRES 2020

# L'agence de l'eau vous informe



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Adour-Garonne est de 4,19 euros TTC/m<sup>3</sup>. Pour un foyer consommant 120 m<sup>3</sup> par an, cela représente une dépense de 503 euros par an et une mensualité de 42 euros en moyenne (estimation Adour-Garonne d'après SISPEA • données agrégées disponibles - 2018).

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation),
- le service de collecte et de traitement des eaux usées,
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 16 % du montant de la facture d'eau,
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA.

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

## POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Suivez l'actualité



de l'agence de l'eau Adour-Garonne : <https://www.eau-grandsudouest.fr/>

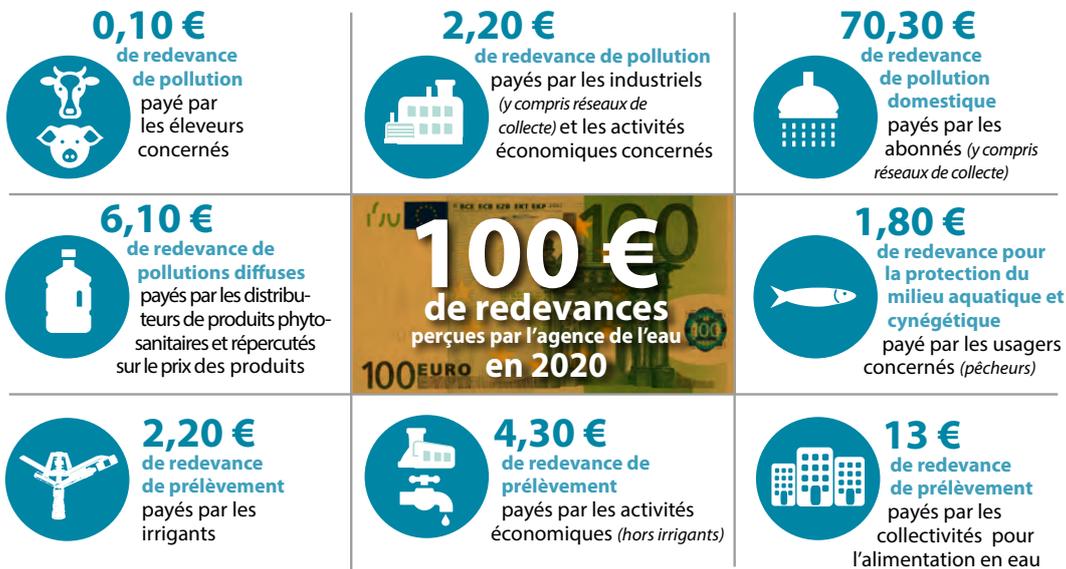
# COMBIEN ONT COÛTÉ LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau Adour-Garonne s'est élevé à environ 306 millions d'euros dont 255 millions en provenance de la facture d'eau payée par les ménages et les industriels dont les activités de production sont assimilées domestiques (APAD).

## recettes / redevances

### Qui a payé quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Adour-Garonne



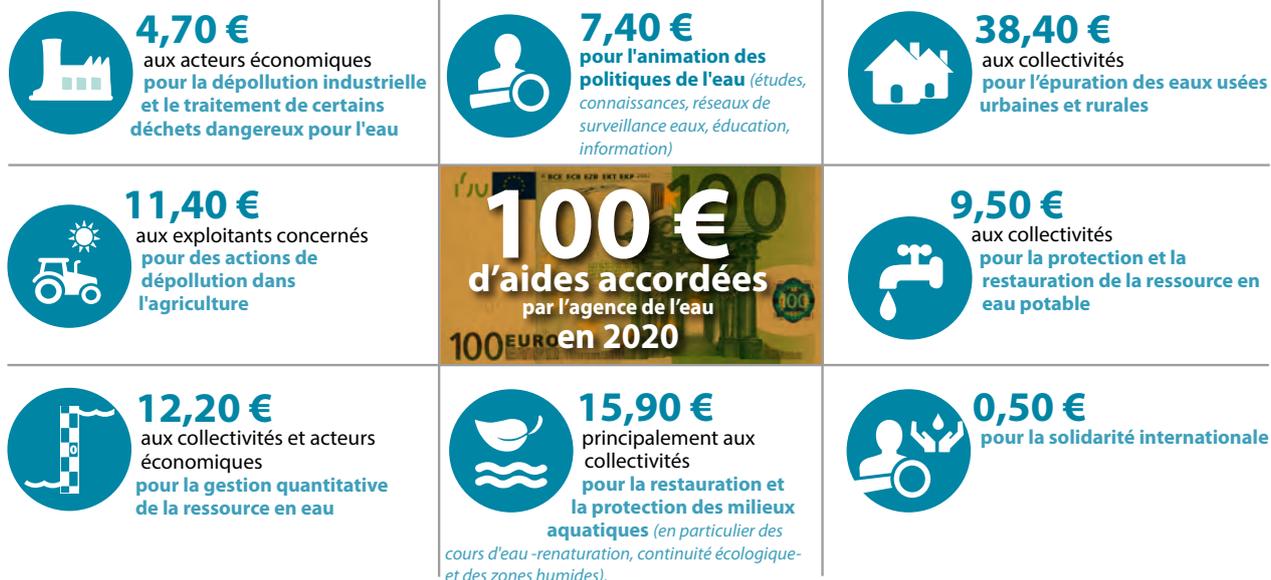
## À QUOI ONT SERVI LES REDEVANCES EN 2020 ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. En 2020, elles ont représenté environ 265 millions d'euros sur le plan de mesures incitatives.

## interventions / aides

### Comment se sont réparties les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ? \*

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) • source agence de l'eau Adour-Garonne



\* S'y ajoute la contribution aux opérateurs de la biodiversité et le fonctionnement de l'Agence.

## ACTIONS AIDÉES

### PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE EN 2020

En 2020, l'Agence a mis en place un plan de soutien pour relancer une dynamique de projets d'investissement malgré le contexte particulier de la crise sanitaire. Les mesures essentielles de ce plan ont été la bonification des taux d'aide, l'assouplissement de certaines conditions d'éligibilité et le lancement de plusieurs appels à projets dans différents domaines. Au total, 65 M€ d'aide ont été attribués dans le cadre de ce plan de soutien sur le bassin Adour Garonne, principalement pour l'assainissement et l'eau potable.

En 2021, l'Agence poursuit son accompagnement renforcé en contribuant au plan France Relance.

#### POUR ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DES USAGES AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Plus de **160 M€** ont été consacrés de façon directe ou indirecte à l'adaptation au changement climatique. Les solutions fondées sur la nature qui visent à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes en représentent la plus grande part, il s'agit notamment des opérations de restauration de cours d'eau ou des aides à la conversion à l'agriculture biologique.

#### POUR RÉDUIRE LES POLLUTIONS DIFFUSES EN ENCOURAGEANT LES PRATIQUES LES PLUS FAVORABLES À L'ENVIRONNEMENT

Plus de **30 M€** ont été consacrés en 2020 à la lutte contre les pollutions diffuses, dont par exemple :

- plus de **12 M€** pour l'agriculture biologique pour 9 300 hectares,
- **5,6 M€** d'aide dans le cadre d'investissements,
- **61** captages d'eau potable dits prioritaires (captage Grenelle ou conférence environnementale) bénéficient d'une démarche de plan d'actions territorial (PAT) mise en œuvre
- **19** collectifs d'agriculteurs engagés dans une transition vers des systèmes agro-écologiques à faible dépendance en pesticides ont été aidés (dispositif dit « groupe 30 000 »),
- **6,5 M€** pour les paiements pour services environnementaux, pour valoriser les pratiques existantes d'une agriculture de qualité qui protège l'eau, les sols, les milieux et la biodiversité sur nos territoires. **30** démarches territoriales ont permis d'attribuer 856 PSE.

#### POUR PROMOUVOIR UNE GESTION QUANTITATIVE DURABLE ET ÉCONOME DE LA RESSOURCE EN EAU

- **32 M€** ont été consacrés en 2020 à la gestion quantitative de la ressource et aux économies d'eau,
- grâce à ces aides, **4,1 millions de m<sup>3</sup>** ont été économisés ou substitués au travers des projets aidés,
- **9** projets de territoire pour la gestion de l'eau sont en cours d'élaboration ou de mise en œuvre sur le bassin Adour-Garonne.

#### POUR ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES LES PLUS FRAGILES DANS LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

**86 M€** ont permis d'accompagner des communes situées dans des zones défavorisées pour des travaux d'assainissement et d'eau potable.

L'Agence souhaite en effet soutenir particulièrement les communes rurales en proposant des modalités susceptibles de pérenniser les travaux engagés.

#### POUR ACCOMPAGNER LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

En 2020, plus de **42 M€** ont été consacrés à la protection des milieux aquatiques, ainsi :

- **662 km** de cours d'eau ont été aidés pour accompagner la restauration de leur fonctionnalité hydromorphologique,
- **57 ouvrages** du bassin ont été équipés afin d'assurer la continuité écologique (possibilité de circulation des espèces animales et bon déroulement du transport des sédiments),
- l'Agence a accompagné la restauration, l'entretien ou l'acquisition de plus de **35 000 ha** de ZH.

#### POUR RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DE L'EAU EN RÉDUISANT LES POLLUTIONS PONCTUELLES

- **2,8 M€** ont permis d'améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement par temps de pluie, ainsi environ **7,3 hectares** ont été désimperméabilisés ou déracordés du réseau public.
- **83 M€** ont été consacrés en 2020 aux investissements de dépollution domestique principalement sur des masses d'eau en mauvais état subissant une pression domestique forte,
- pour réduire les pollutions dispersées des petites entreprises, des démarches collectives ont été encouragées par l'Agence : **165** entreprises de peinture ont été mises en conformité. **371 kg** de substances dangereuses ont été supprimées.

## LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Le bassin Adour-Garonne couvre les bassins versants des cours d'eau qui, depuis les Charentes, le Massif Central et les Pyrénées, s'écoulent vers l'Atlantique (115 000 km<sup>2</sup>, soit 1/5<sup>e</sup> du territoire national).

Il compte 120 000 km de cours d'eau, d'importantes ressources

souterraines et un littoral d'environ 630 km.

Sur ses 7,8 millions d'habitants, 30 % vivent en habitats épars. C'est un bassin essentiellement rural : sur les quelques 7 000 communes, 35 comptent plus de 20 000 habitants, ces dernières rassemblant 28 % de la population.

### Agence de l'eau Adour-Garonne

#### Siège

90 rue du Férétra - CS 87801  
31078 Toulouse Cedex 4  
Tél. : 05 61 36 37 38

### Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



### Délégations territoriales :

#### Atlantique-Dordogne

4 rue du Professeur André-Lavignolle  
33049 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 56 11 19 99

Départements 16 • 17 • 33 • 47 • 79 • 86

et  
94 rue du Grand Prat  
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche  
Tél. : 05 55 88 02 00

Départements 15 • 19 • 23 • 24 • 63 • 87

#### Adour et côtiers

7 passage de l'Europe - BP 7503  
64075 Pau Cedex  
Tél. : 05 59 80 77 90

Départements 40 • 64 • 65

#### Garonne Amont

Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510  
12035 Rodez Cedex 9  
Tél. : 05 65 75 56 00

Départements 12 • 30 • 46 • 48

et  
97 rue Saint Roch - CS 14407  
31405 Toulouse Cedex 4  
Tél. : 05 61 43 26 80

Départements 09 • 11 • 31 • 32 • 34 • 81 • 82

DU 1<sup>ER</sup> MARS  
AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2021



# Donnez votre avis !

Donnez votre avis sur

consultation nationale  
sur la politique de l'eau

Rendez-vous sur  
[eau-grandsudouest.fr](http://eau-grandsudouest.fr)

# L'eau

Tous concernés, tous mobilisés  
pour notre patrimoine commun, l'eau !

